

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01852

Numéro SIREN : 828 657 056

Nom ou dénomination : A LA VILLE DE STRASBOURG

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2022 sous le numéro de dépôt 888

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	75 900		75 900	75 900
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	6 425	4 675	1 750	3 035
	Autres immobilisations corporelles	1 950	1 297	653	1 043
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	84 275	5 972	78 303	79 978
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	365		365	984
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	552		552	556
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 267		1 267	1 565
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 184		2 184	3 105
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	86 459	5 972	80 487	83 083

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	5 881	1 839
	Résultat de l'exercice	1 014	4 042
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	17 895	16 881
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 021	46 910
	Emprunts et dettes financières divers	12 300	11 475
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	7 271	7 818
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	62 592	66 202
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	80 487	83 083
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 014,17	4 042,18
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		62 592	28 055
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	28 576		28 576	57 260
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	28 576		28 576	57 260
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			9 620	
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			5 289	677
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			43 485	57 937
	Achats de marchandises			5 367	15 597
	Variation de stock			619	(31)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			26 393	27 835
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 105	1 251
	Salaires et traitements			4 931	3 933
	Charges sociales du personnel			685	238
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 675	1 675
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			929	1 238
	Total des charges d'exploitation (2)			41 703	51 737
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 781	6 200

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 781	6 200
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	767	1 477
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		767	1 477
RESULTAT FINANCIER		(767)	(1 477)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 014	4 723
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			681
TOTAL DES PRODUITS		43 485	57 937
TOTAL DES CHARGES		42 470	53 894
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 014	4 042

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Désignation de l'entreprise		SASU A LA VILLE DE STRASBOURG		316 ROUTE DE SCHIRMEK		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		67200 STRASBOURG					
SIRET		8 2 8 6 5 7 0 5 6 0 0 0 2 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122020		31122019	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	75 900	012		75 900	75 900
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	8 375	030	5 972	2 403	4 078
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	84 275	048	5 972	78 303	79 978
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	365	062		365
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070		
			072	552	074		552
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 267	086		1 267	1 565
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	2 184	098		2 184	3 105
	Total général (I + II)	110	86 459	112	5 972	80 487	83 083
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		1 000		1 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		5 881		1 839	
	Résultat de l'exercice	136		1 014		4 042	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		17 895		16 881	
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		43 021		46 910	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		12 300		19 293	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		62 592		66 202		
Total général (I + II + III)	180		80 487		83 083		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N/C

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A LA VILLE DE STRASBOURG		Exercice N des le 31122020		Exercice N-1 des le 31122019		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	28 576	57 260				
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214						
			217	218						
				219						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226	9 620				
Autres produits				230	5 289	677				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	43 485	57 937				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	5 367	15 597			
	Variation de stock (marchandises) *				236	619	(31)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	26 393	27 835			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244	1 105	1 251			
	Rémunérations du personnel *				250	4 931	3 933			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	685	238			
	Dotations aux amortissements *				254	1 675	1 675			
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	929	1 238			
			260							
	Total des charges d'exploitation (II)				264	41 703	51 737			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 781	6 200				
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers	(III)			280					
	Produits exceptionnels	(IV)			290					
	Charges financières	(V)			294	767	1 477			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306		681			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 014	4 042			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 014	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)		987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127					
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352		354	8 606		
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356						
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370		372	8 606		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

N/C

A LA VILLE DE STRASBOURG
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 10 000 €
Siège social : 316, Route de Schirmeck 67200 Strasbourg
R.C.S. Strasbourg TI N° 828 657 056 N° de Gestion 2018 B 1966

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 janvier

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice **2020** de + **1014.00** euros de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau »..... 5 881.00 euros
- au compte « Réserve légale »..... 1 000.00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GERANCE



N/C

A LA VILLE DE STRASBOURG
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 10 000 €
Siège social : 316, Route de Schirmeck 67200 Strasbourg
R.C.S. Strasbourg TI N° 828 657 056 N° de Gestion 2018 B 1966

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 14 JANVIER**

L'an deux mille vingt et deux

Le 14 JANVIER à 11 heures

L'actionnaire unique de la Société A LA VILLE DE STRASBOURG au capital de 10 000 euros, divisé en 100 actions de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, selon la loi en vigueur.

SONT PRESENTS

M NOUALI Christophe, de nationalité française à apporté à la société en numéraire 100 actions chacune de 100 euros.

TOTAL :100 actions

L'actionnaire unique étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M NOUALI, Le Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020** et quitus la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,

N/C

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020
- le rapport de gestion établi par la présidence,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les textes législatifs et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établis par la présidence.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, reconnaît la régularité des conditions et modalités de convocation de la présente assemblée et donne à ce titre décharge sans réserve à la présidence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

N.C

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de **1014,- euros** de l'exercice comme suit :

- au compte « Report à nouveau »... + **5 881 euros**
- au compte « Réserve légale ».....1000 euros
- Distribution dividendes0 euros

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société seraient de **+17 895 euros**.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours de 3 exercices précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DERNIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et les associés.

Fait à STRASBOURG, le 14/01/ 2022
En quatre exemplaires originaux



NC
1